



Avis de Soutenance

Monsieur Askandarou DIALLO

Sciences Economiques

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Trois essais sur les mobilités de capitaux et les flux financiers privés dans les pays d'Afrique subsaharienne

dirigés par Madame Isabelle RABAUD

Ecole doctorale : Sciences de la Société : Territoires, Economie, Droit - SSTED

Unité de recherche : LÉO - Laboratoire d'Economie d'Orléans

Soutenance prévue le **jeudi 19 octobre 2023** à 9h30

Lieu : Faculté de Droit d'Economie et de Gestion Rue de Blois - BP 26739 45067 ORLEANS Cedex 2

Salle : des thèses

Composition du jury proposé

Mme Isabelle RABAUD	Université d'Orléans	Directrice de thèse
M. Cornel OROS	Université de Poitiers	Rapporteur
M. Francisco SERRANITO	Université Paris Nanterre	Rapporteur
Mme Camelia TURCU	Université d'Orléans	Examinatrice
M. Patrick PLANE	Université d'Auvergne	Examineur
M. Luc JACOLIN	Banque de France	Invité

Mots-clés : Afrique subsaharienne, capitaux privés, investissement direct étranger, fuite des capitaux, régulation bancaire, transferts des migrants

Résumé :

L'économie mondiale a été caractérisée par une libéralisation accrue des marchés de capitaux au cours de ces dernières décennies. La conséquence de cette libéralisation a été une accélération du processus de mondialisation avec notamment une croissance des mouvements internationaux de capitaux et des transactions financières internationales. Sous l'effet de la libéralisation des mouvements de capitaux et de l'ouverture des marchés domestiques, les pays d'Afrique subsahariennes enregistrent de plus en plus d'importants flux internationaux de capitaux. Au cours des années 1980, les flux entrants de capitaux dans les pays d'Afrique subsaharienne étaient principalement constitués d'aide public au développement et de prêts bancaires destinés au secteur public. Dans ces dernières années, la composition de ces flux a changé pour prendre la forme d'investissements directs étrangers et des transferts des migrants. Parallèlement à cette hausse des flux entrants de capitaux, les pays d'Afrique subsaharienne enregistrent une importante fuite des capitaux. Cette thèse qui s'inscrit donc dans un contexte économique caractérisé par une croissance importante des flux de capitaux privés dans les pays d'Afrique subsaharienne est organisée en trois chapitres qui visent à répondre respectivement aux questions suivantes : quel lien dynamique existe entre les flux des investissements directs étrangers et l'investissement privé domestique ? Dans quelle mesure un développement financier local contribue-t-il à une allocation efficace des transferts des migrants par le canal de l'investissement privé domestique ? Comment une faible régulation bancaire et financière influence-t-elle la fuite des capitaux ? Les résultats du premier chapitre montrent que les investissements directs étrangers ont peu d'effet à court terme mais stimulent l'investissement privé sur le long terme. Les résultats montrent aussi que les investissements directs étrangers interagissent avec les investissements publics nationaux pour renforcer ces effets positifs. Aussi, les résultats suggèrent que l'impact des investissements directs étrangers sur l'investissement privé domestique est plus fort dans les pays diversifiés non exportateurs de ressources naturelles que dans les pays essentiellement exportateurs de matières premières. Les résultats du deuxième chapitre montrent dans un premier temps que les transferts des migrants ont un impact positif sur l'investissement privé. Deuxièmement, l'étude montre que l'effet marginal de ces transferts sur l'investissement décroît avec le niveau du développement financier des pays. Les transferts ont un impact plus marqué dans les pays où le secteur financier est faiblement développé étant donné qu'ils réduisent les contraintes de crédits. Les résultats du troisième chapitre indiquent que la qualité de la régulation et la supervision bancaire réduit l'incitation à la fuite des capitaux dans les pays d'Afrique subsaharienne. Plus précisément, la régulation sur l'adéquation des fonds propres (à travers l'amélioration de la solidité des banques), la régulation de la concurrence bancaire (par la réduction de la concentration bancaire et l'implantation des banques étrangères), ont un impact négatif sur la fuite des capitaux. L'effet de la régulation et la supervision bancaire sur la réduction de la fuite des capitaux est particulièrement prononcé dans les pays ne disposant pas de systèmes d'assurance de protection des dépôts bancaires.